

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

Les Saintes Maries de la Mer - Camping La Brise de Camargue

Du lundi 6 au lundi 20 octobre 2025



Adresse : Rue Marcel Carrière,
13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS : Degrés sexagésimaux : N 43° 27' 20.78"
E 4° 26' 9.87"

Degrés décimaux : N 43.455782°
E 4.436070

Réception de 14h00 à 18h00.



Organisateurs : équipage Quirin Marcel

Inscriptions à adresser à :

M. et Mme QUIRIN Marcel

6 place Jules Ferry

84600 - VALRÉAS

Tél : 06 51 00 50 25 - E mail : cccest.a.quirin1@orange.fr



Participation :

CCC ESt : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €

Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping : Forfait une semaine au camping, par équipage : 175,00 € (avec électricité)

Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.

Taxe de séjour : 0,86 € par jour et par personne, **sous réserve** d'une augmentation en janvier 2025

Chèque : à libeller à l'ordre du CCC EST.

Virement : voir RIB sur le contrat de vente.

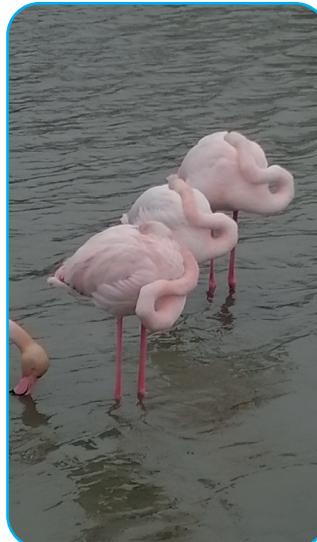
Visites organisées, en option, à régler sur place.

- Découverte d'une manade
- Visite guidée des Saintes Maries de la Mer
- Balade à cheval dans les marais
- Visite du Parc Ornithologique
- Soirée gitane au restaurant "Le Radeau"



Visites libres

- Balades à vélo
- Spectacles camarguais aux Arènes
- Musée de la Camargue
- Visite d'Arles
- Visite d'Aigues-Mortes, etc...
- Procession des Saintes



CONTRAT DE VENTE



SAINTES MARIES DE LA MER - Camping La Brise de Camargue

du lundi 6 au lundi 20 octobre 2025 31 mars 2025

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.



Monsieur - Nom / Prénom :

Madame - Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : - Ville :

N° adht FFACCC : - Club :

Téléphone fixe : - Portable :

Adresse E-mail : @

Immatriculation CC : - Longueur : m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Participation d'une semaine par équipage : €
- Semaine supplémentaire : €
- Forfait une semaine au camping : €
- Taxe de séjour : 0,86 € par jour, par personne : Nbre de pers. : = €
- Total :** € chèque à libeller au nom du CCC Est

12,00 €

10,00 €

175,00 €

Mob : 06 51 00 50 25

E-mail :

cccest.a.quirin1@orange.fr

Nbre CC mini par semaine : 10

Nbre CC maxi par semaine : 20

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 6 au 13 octobre 2025			
Du 13 au 20 octobre 2025			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les sorties et activités proposées par le camping, les pourboires, les assurances «annulation et rapatriement,» etc

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8075 0000 0214 7200 136

Domiciliation
CCM VESOUL
4 ET 6 RUE GEORGES GENOUX
BP 129
70003 VESOUL CEDEX
03 84 76 91 37

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
CAMPING CAR CLUB EST
3 BOULEVARD LEFEBVRE DEVAUX
89300 JOIGNY

Merci d'ajouter
une attestation de
virement à votre
contrat.

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/
ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être
cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du
paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière
page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans
remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le
départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2
jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à
l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un
autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle
pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en
préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/
Assurance MACIF n° 15195976.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON - OUI

Lesquelles :

Madame : NON - OUI

Lesquelles :

Autres personnes : NON - OUI

Lesquelles :

A

Le :

Signature du participant

A

Le :

Signature du Club